



### **Article 1<sup>er</sup>**

Les articles D. 5121-27, D.5121-39, D.5121-42 et D. 5121-44 du code du travail sont abrogés.

Le deuxième alinéa de l'article D. 5121-6 est abrogé.

### **Article 3**

La ministre du travail est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

Par le Premier ministre :

La ministre du travail